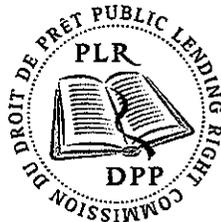


COMMISSION DU DROIT DE PRÊT PUBLIC

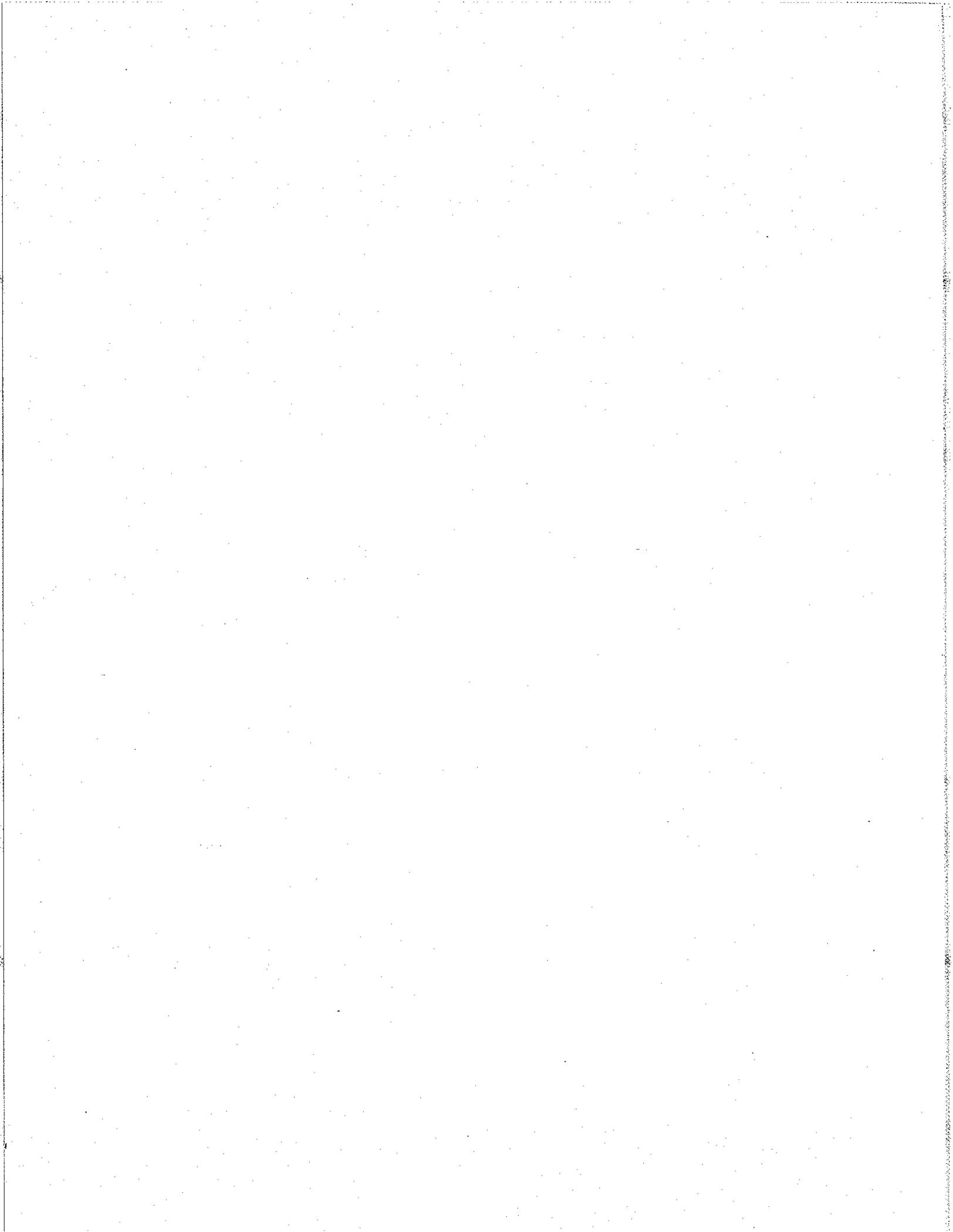
Déjà
15 ans!

RAPPORT ANNUEL

2000-2001



Le 22 avril 2001



PUBLIC LENDING
RIGHT COMMISSION



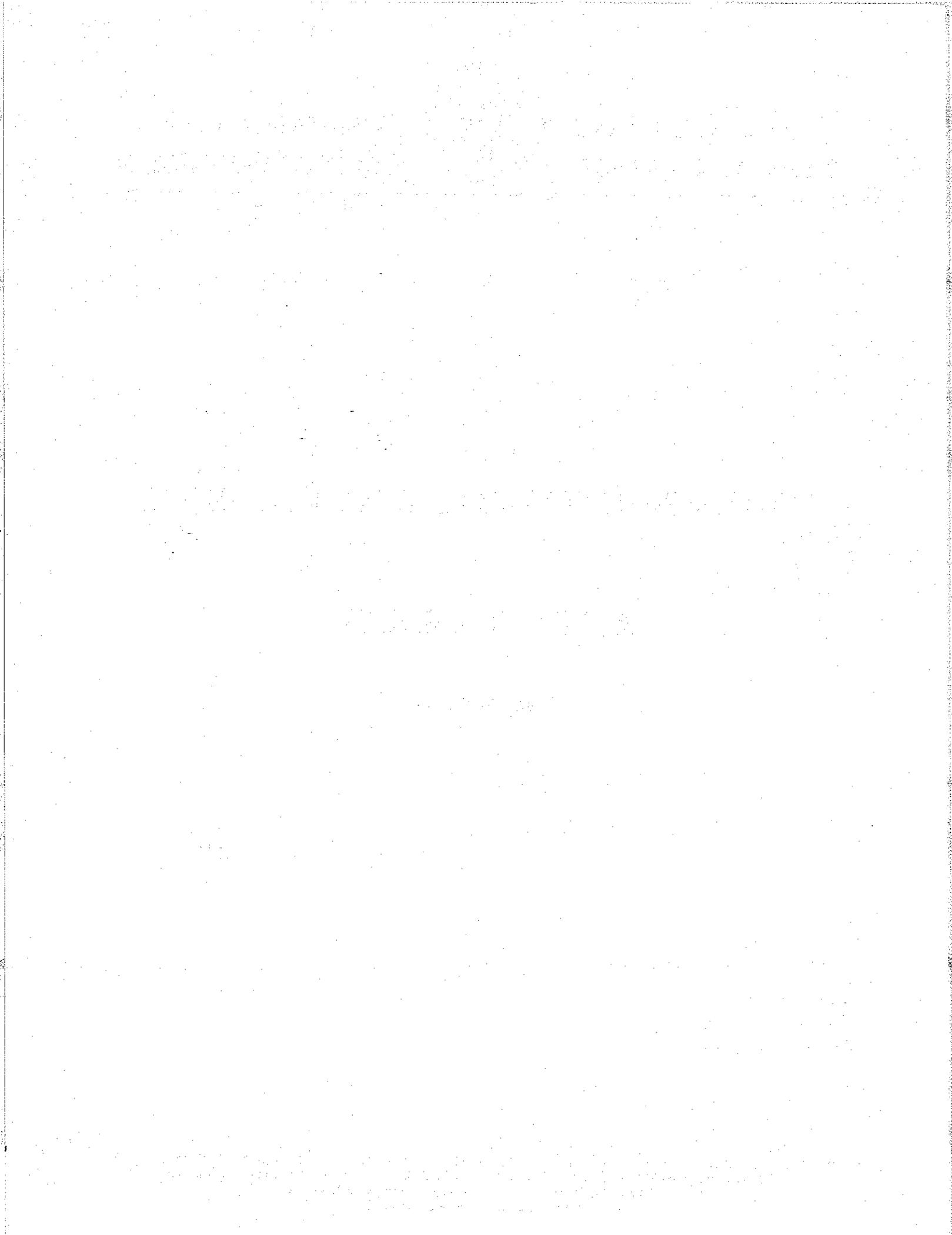
COMMISSION DU
DROIT DE PRÊT PUBLIC

COMMISSION DU DROIT DE PRÊT PUBLIC

RAPPORT ANNUEL

2000-2001

Le 22 avril 2001
Ce document peut être
photocopié librement.



MEMBRES DE LA COMMISSION DU DROIT DE PRÊT PUBLIC 2000-2001

Ruth Bradley-St-Cyr	<i>Association of Canadian Publishers</i>
Yvon Brochu	<i>Commission du droit de prêt public</i>
* Nicole Brossard	<i>Commission du droit de prêt public</i>
Roch Carrier (non-votant)	<i>Bibliothèque nationale du Canada</i>
* Joan Clark (vice-présidente)	<i>Commission du droit de prêt public</i>
Micheline Gravel (non-votant)	<i>Ministère du Patrimoine canadien</i>
* Jules Larivière	<i>Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)</i>
Claude LeBouthillier	<i>Regroupement des écrivains acadiens</i>
Huguette Orly	<i>Société des écrivains canadiens</i>
* André Roy (président)	<i>Union des écrivaines et écrivains québécois (UNEQ)</i>
Caroline Russell-King	<i>Playwrights Union of Canada</i>
* Nicole Saint-Jean	<i>Association nationale des éditeurs de livres</i>
Philippe Sauvageau (non-votant)	<i>Bibliothèque nationale du Québec</i>
Andreas Schroeder	<i>The Writers' Union of Canada</i>
* Douglas Smith	<i>The League of Canadian Poets</i>
Cora Taylor	<i>Canadian Authors Association</i>
Shirley Thomson (non-votant)	<i>Le Conseil des Arts du Canada</i>
* Paul Whitney	<i>Canadian Library Association</i>
Beatriz Zeller	<i>Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada</i>

Personnel administratif du DPP

Gwen Hoover, Secrétaire générale
Benôit Rollin, Agent
Sharon Ivall, Adjointe administrative
Danielle Guindon, Commis

* Membre du Comité exécutif

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHILOSOPHY DEPARTMENT

PHILOSOPHY 101

LECTURE NOTES

LECTURE 1

THE PHILosophical Method

1.1 The Nature of Philosophy

1.2 The History of Philosophy

1.3 The Structure of Philosophy

1.4 The Role of Philosophy

1.5 The Philosophy of Language

1.6 The Philosophy of Mind

1.7 The Philosophy of Action

1.8 The Philosophy of Law

1.9 The Philosophy of Education

1.10 The Philosophy of Art

1.11 The Philosophy of Science

1.12 The Philosophy of Religion

1.13 The Philosophy of Politics

1.14 The Philosophy of Economics

1.15 The Philosophy of Social Science

1.16 The Philosophy of History

1.17 The Philosophy of Literature

1.18 The Philosophy of Music

1.19 The Philosophy of Film

1.20 The Philosophy of Television

1.21 The Philosophy of the Internet

1.22 The Philosophy of the Future

BREF APERÇU DU PROGRAMME DU DROIT DE PRÊT PUBLIC

Objet

Verser des paiements aux auteurs canadiens pour la présence de leurs livres catalogués dans des bibliothèques du pays, et admissibles selon les critères du programme de la CDPP.

Contexte

Le programme du droit de prêt public a été créé en 1986 après presque quarante ans de pressions exercées par les associations nationales d'écrivains. Le Canada est l'un des quinze pays au monde à mettre en oeuvre un programme de droit de prêt public. Le programme canadien reçoit une affectation annuelle du Parlement (8,966 millions de dollars pour 2000-2001) et fonctionne sous l'égide du Conseil des Arts du Canada. Une commission, dont la majorité des membres sont des écrivains, représentant les organismes nationaux d'écrivains, de bibliothécaires et d'éditeurs, est chargée d'établir les politiques générales du programme, qui sont mises en oeuvre par un comité exécutif. La Commission et le Comité exécutif sont tous deux présidés par l'écrivain André Roy.

Programme

Les auteurs doivent inscrire leurs livres auprès de la Commission, qui dresse une liste de tous ces titres. Les titres sont alors recherchés chaque année dans le catalogue d'un nombre représentatif de bibliothèques (dix de langue anglaise, cinq de langue française). L'auteur reçoit un paiement pour chaque bibliothèque dans laquelle se trouve son livre. Le paiement maximum que pouvait recevoir un auteur du programme cette année était de 3 525\$.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

André Roy

Observations générales

En février 2001, soit au moment de sa quinzième année d'existence, la Commission du droit de prêt public (DPP) a expédié le plus haut montant d'argent jamais distribué du programme depuis 1986, à la communauté littéraire la plus nombreuse depuis quinze ans, soit 8 650 376 \$ à 12 740 auteurs!

Si le programme du droit de prêt public sert d'indice de la santé du monde de l'édition au Canada et de l'intérêt du public pour les livres de nos écrivains dans les bibliothèques, il y a raison de nous sentir fiers. Durant l'année couverte par ce rapport, il y a eu 3 280 nouveaux titres admissibles ajoutés aux 48 843 déjà inscrits au programme. De ces 3 280 nouveaux titres, il y a eu 2 902, soit 88 pour cent, qui ont été trouvés au moins une fois dans les bibliothèques faisant partie de l'échantillon DPP.

Grâce à une augmentation de budget, les auteurs ont eu raison de fêter notre quinzième anniversaire puisqu'ils ont vu notre taux de référence passer de 34,45 \$ à 35,25 \$ par rapport à l'année dernière. Cette augmentation est due à l'allocation par le Conseil des Arts du Canada d'une somme de 600 000 \$, somme prise sur les 10 millions de dollars en crédits parlementaires additionnels que le gouvernement fédéral avait réservés à cet organisme dans son budget de février 2000.

Cette année encore, nous avons veillé à ce que nos frais administratifs soient encore très bas afin de verser le plus d'argent possible aux auteurs. Ces coûts administratifs représentent à peine 4,2 pour cent de notre budget. Une performance à saluer!

Afin de marquer le quinzième anniversaire du programme et de le promouvoir auprès du public, nous avons demandé aux auteurs de nous envoyer leurs commentaires et leurs témoignages sur l'importance du droit de prêt public pour eux. Nous en publierons un choix dans notre nouveau site Web. Nous avons reçu une centaine de lettres, très positives, à cet effet. Voici quelques extraits de ces lettres :

Je reçois avec reconnaissance les montants annuels du DPP qui rétablissent une certaine justice à notre endroit vu les efforts incessants que nous devons déployer afin de poursuivre les projets en cours.

Je me souviens d'avoir défilé, il y a très longtemps de cela, par une journée froide et brumeuse, devant les édifices du parlement à Ottawa. Il me semble impossible d'imaginer que notre lutte pour obtenir un programme DDP a déjà quinze ans. Le chèque qu'on reçoit chaque année remonte le moral puisqu'on sait que nos livres circulent encore dans les bibliothèques. De plus, cet argent accroît nos revenus dans un pays où il est difficile pour les écrivains de vivre de leur plume. (trad.)

Je voudrais exprimer mes plus profonds sentiments de gratitude à l'égard de la Commission du droit de prêt public. L'histoire dira aux futures générations combien cet organisme est indispensable aux personnes dont les productions intellectuelles reflètent les contenus identitaires d'une société.

Grâce au programme DPP, les auteurs sensibilisent le public à la lecture et peuvent aider à l'augmentation du nombre de lecteurs. En même temps, le programme valorise le travail des auteurs et leur contribution à la culture canadienne. (trad.)

Budget

En dépit d'une augmentation de crédits cette année, la Commission n'a toujours pas atteint son taux de référence de 40 \$, taux établi au tout début du programme. Nous avons continué à chercher – sans succès, toutefois – une entente avec le gouvernement afin de permettre la mise en place d'un mécanisme qui déterminerait les besoins persistants quant à un financement adéquat du programme. Ainsi, cette année, il nous aurait fallu une somme additionnelle de 1,2 million de dollars pour rétablir notre taux de référence de 40 \$.

En revanche, nous nous sommes réjouis qu'une recommandation sur le droit de prêt public ait été formulée dans le rapport du Comité permanent du patrimoine canadien (un comité de seize députés de tous les partis représentés à la Chambre des communes) remis en juin 2000. Ce sont deux de nos associations membres (la Writers' Union of Canada et la Canadian Library Association) qui ont attiré l'attention du Comité permanent sur la situation précaire du programme DPP au moment où l'on étudiait la situation de l'industrie du livre au Canada. Cette recommandation du Comité permanent était formulée ainsi : «Le Comité recommande que le ministère du Patrimoine canadien entreprenne l'évaluation de la Commission du droit de prêt public en vue d'améliorer cette source importante de revenu pour les auteurs, traducteurs et illustrateurs canadiens.» Nous avons bon espoir que ce processus d'évaluation réglera le dilemme permanent d'un financement adéquat à notre programme.

Le plan administratif

Les membres du Comité exécutif DPP ont abordé, l'automne dernier, la liste des critères du programme. Leur travail a été ensuite jumelé avec le travail du comité sur l'évaluation du programme, comité qui a été mis sur pied en décembre dernier afin de préparer un document facilitant notre participation à l'évaluation du programme commandée par le ministère du Patrimoine canadien. Ce document devra accorder une attention particulière aux quatre thèmes suivants : le financement, la structure administrative (responsabilités et régie), les critères et la place des nouveaux médias. Il sera soumis à l'Assemblée générale annuelle de la CDPP en avril 2001.

La Commission a fait ses adieux en décembre 2000 à Sharon Ivall, administrative adjointe de la Commission pendant les dix ans. Le bon fonctionnement du programme et l'excellent esprit d'équipe régnant au sein du personnel lui doivent beaucoup. Nous avons été heureux d'accueillir au mois de janvier dernier sa remplaçante, Rachelle Lanoue.

Le DPP international

À la suite du colloque international sur le droit de prêt public tenu à Ottawa en octobre 1999, la Commission s'est donnée comme défi de promouvoir autant que possible le concept du droit de prêt public, particulièrement auprès des bibliothécaires. Nous avons donc pris l'initiative d'organiser une session d'information DPP à la rencontre de l'IFLA (la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques) qui s'est tenue à Jérusalem en août 2000. Cette conférence ne nous a rien coûté grâce à la bonne volonté des participants qui y assistaient déjà, soit Paul Whitney, nouveau membre de la Commission DPP, et Marianne Scott, ancienne administratrice générale de la Bibliothèque nationale du Canada. Signalons que Helge Sonneland, directrice du programme DPP en Norvège, Kalju Tammaru, bibliothécaire de l'Estonie, et Miriam Ratsaby, directrice du programme DPP israélien participaient également à cette session. Bien reçue par les participants, cette conférence a permis de renforcer nos liens avec les bibliothécaires du monde entier ainsi qu'avec nos collègues des autres programmes DPP.

Par leur participation à la Commission du droit de prêt public, nos membres sont très fiers de contribuer au développement de notre littérature et au bien-être de tous les écrivains de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada. Le programme du droit de prêt public est un excellent exemple de l'engagement du gouvernement fédéral envers nos auteurs. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les partenaires de ce programme: le gouvernement avant tout, mais aussi les écrivains, les éditeurs et les bibliothécaires qui, par leur appui indéfectible, permettent à notre programme de droit de prêt public d'exister depuis quinze ans.

**BILAN DE LA QUINZIÈME ANNÉE
DU PROGRAMME DU DROIT DE PRÊT PUBLIC**

	2000-2001	1999-2000
AUTEURS INSCRITS AU PROGRAMME	13 041	12 523
AUTEURS AYANT REÇU UN PAIEMENT	12 740	12 148
TITRES DANS LA BANQUE DES DONNÉES	53 241	50 462
TITRES ADMISSIBLES	52 123	49 332
TITRES AYANT PRODUIT UN PAIEMENT	48 346	45 655
SOMME VERSÉE AUX AUTEURS	8 650 376 \$	8 052 114 \$
PAIEMENT MOYEN PAR AUTEUR	679 \$	663 \$
MONTANT PAYÉ CHAQUE FOIS QU'UN OUVRAGE ÉTAIT RETROUVÉ	35,25 \$	34,45 \$

CROISSANCE 2000-2001

AUTEURS

TITRES

DEMANDE DE FORMULAIRES	810 (694 EN 1998-1999) (812 EN 1999-2000)	ANGLAIS FRANÇAIS	534 276	NOUVEAUX TITRES INSCRITS	3 930 (3 438 EN 1998-1999) (3 751 EN 1999-2000)	ANGLAIS FRANÇAIS AUTRES BILINGUES	2 470 1 346 95 19
NOUVEAUX AUTEURS INSCRITS	691 (586 EN 1998-1999) (637 EN 1999-2000)	ANGLAIS FRANÇAIS	444 247	NOUVEAUX TITRES ADMISSIBLES	3 280	ANGLAIS FRANÇAIS AUTRES BILINGUES	2 025 1 162 82 11
NOUVEAUX AUTEURS AYANT REÇU UN PAIEMENT	587 (149 212 \$) (460 EN 1998-1999 : 110 124 \$) (536 EN 1999-2000 : 122 298 \$)	ANGLAIS FRANÇAIS	374 213	NOUVEAUX TITRES AYANT PRODUIT UN PAIEMENT	2 902 (480 647 \$)	ANGLAIS FRANÇAIS AUTRES BILINGUES	1 805 1 057 31 9

NOUVEAUX TITRES ADMISSIBLES PAR LANGUE ET PAR CATÉGORIE

	ANGLAIS	%	FRANÇAIS	%	AUTRES	%	BILINGUE	%	TOTAL	%
FICTION	358	17,7%	324	27,9%	22	26,8%	0	0,0%	704	21,5%
LIVRES POUR ENFANT	464	22,9%	342	29,4%	23	28,0%	0	0,0%	829	25,3%
POÉSIE	181	8,9%	108	9,3%	15	18,3%	5	45,5%	309	9,4%
THÉÂTRE	77	3,8%	36	3,1%	2	2,4%	0	0,0%	115	3,5%
NON-FICTION	605	29,9%	215	18,5%	14	17,1%	2	18,2%	836	25,5%
OUVRAGE SAVANT	340	16,8%	137	11,8%	6	7,3%	4	36,4%	487	14,8%
TOTAL	2 025		1 162		82		11		3 280	

DISTRIBUTION DES PAIEMENTS PAR PROVINCE 2000-2001

PROVINCE	NOMBRE		%	NOMBRE DE		%	%		PAYÉS	PAYÉS	PAYÉS
	D'INSCRIPTIONS	PAIEMENTS		PAIEMENTS	PAIEMENTS		PAIEMENTS	PAIEMENTS			
T.-N.	205	200	1,57%	200	1,57%	97,56%	97,56%	99 266,92 \$	99 266,92 \$	1,15%	
N.-E.	449	436	3,44%	436	3,42%	97,10%	97,10%	202 862,00 \$	202 862,00 \$	2,35%	
I.-P.-E.	42	41	0,32%	41	0,32%	97,62%	97,62%	27 262,70 \$	27 262,70 \$	0,32%	
N.-B.	273	244	2,09%	244	1,92%	89,38%	89,38%	131 095,50 \$	131 095,50 \$	1,52%	
QUÉ.	3 923	3 813	30,08%	3 813	29,93%	97,20%	97,20%	3 178 087,62 \$	3 178 087,62 \$	36,74%	
ONT.	4 580	4 508	35,12%	4 508	35,38%	98,43%	98,43%	2 847 498,33 \$	2 847 498,33 \$	32,92%	
MAN.	378	369	2,90%	369	2,90%	97,62%	97,62%	192 842,58 \$	192 842,58 \$	2,23%	
SASK.	275	272	2,11%	272	2,14%	98,91%	98,91%	165 502,01 \$	165 502,01 \$	1,91%	
ALBERTA	670	649	5,14%	649	5,09%	96,87%	96,87%	389 178,94 \$	389 178,94 \$	4,50%	
C.-B.	1 847	1 813	14,16%	1 813	14,23%	98,16%	98,16%	1 121 366,09 \$	1 121 366,09 \$	12,96%	
T.-N.-O.	4	4	0,03%	4	0,03%	100,00%	100,00%	2 996,25 \$	2 996,25 \$	0,03%	
YUKON	18	18	0,14%	18	0,14%	100,00%	100,00%	4 980,84 \$	4 980,84 \$	0,06%	
NUNAVUT	3	3	0,02%	3	0,02%	100,00%	100,00%	1 235,52 \$	1 235,52 \$	0,01%	
AUTRES	374	370	2,87%	370	2,90%	98,93%	98,93%	286 200,59 \$	286 200,59 \$	3,31%	
TOTAL	13 041	12 740	100,00%	12 740	100,00%	97,69%	97,69%	8 650 375,89 \$	8 650 375,89 \$	100,00%	

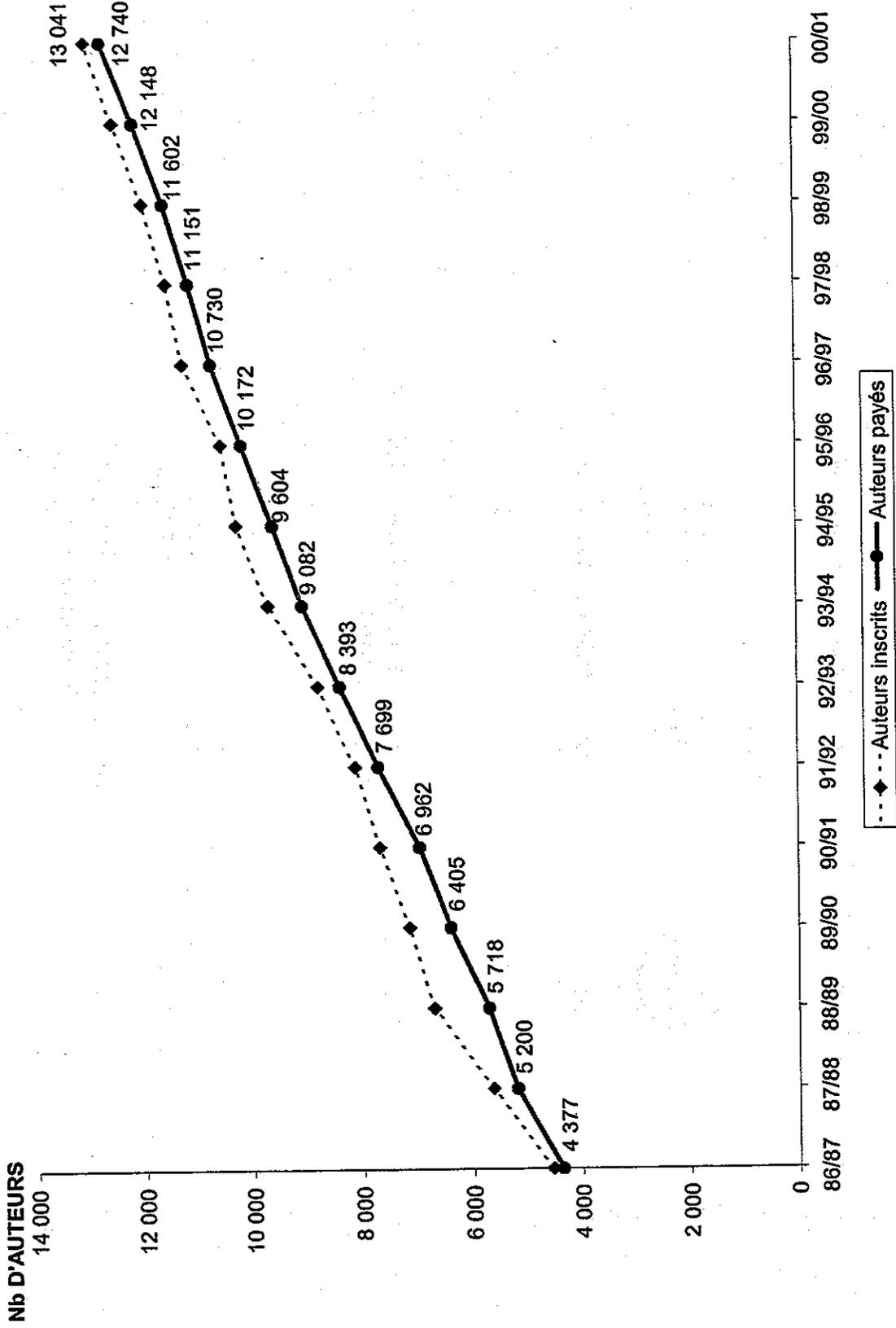
Un exemple: En 2000-2001, 98,91 % des auteurs de Saskatchewan qui se sont inscrits ont touché un paiement. Ils représentent 2,14 % des auteurs payés. Ils se sont partagés 1,91 % du budget des paiements.

**RÉPARTITION DU NOMBRE DES PAIEMENTS
PAR INTERVALLE ET PAR LANGUE
2000-2001**

	LANGUE	AUTEURS	%	\$	%
MINIMUM 25 \$	A	124	0,97%	3 100,00 \$	0,04%
	F	33	0,26%	825,00 \$	0,01%
SOUS-TOTAL	A+F	157	1,23%	3 925,00 \$	0,05%
DE 25,01 \$	A	6 424	50,42%	1 793 033,23 \$	20,73%
À 678,99 \$	F	2 327	18,27%	694 397,40 \$	8,03%
SOUS-TOTAL	A+F	8 751	68,69%	2 487 430,63 \$	28,76%
DE 679,00 \$	A	873	6,85%	723 842,31 \$	8,37%
À 999,99 \$	F	425	3,34%	351 357,75 \$	4,06%
SOUS-TOTAL	A+F	1 298	10,19%	1 075 200,06 \$	12,43%
DE 1 000,00 \$	A	976	7,66%	1 342 199,90 \$	15,52%
À 1 999,99 \$	F	547	4,29%	770 368,42 \$	8,91%
SOUS-TOTAL	A+F	1 523	11,95%	2 112 568,32 \$	24,42%
DE 2 000,00 \$	A	388	3,05%	1 009 944,38 \$	11,68%
À 3 524,99 \$	F	253	1,99%	657 057,50 \$	7,60%
SOUS-TOTAL	A+F	641	5,03%	1 667 001,88 \$	19,27%
MAXIMUM 3 525,00 \$	A	178	1,40%	627 450,00 \$	7,25%
	F	192	1,51%	676 800,00 \$	7,82%
SOUS-TOTAL	A+F	370	2,90%	1 304 250,00 \$	15,08%
TOTAL	A	8 963	70,35%	5 499 569,82 \$	63,58%
	F	3 777	29,65%	3 150 806,07 \$	36,42%
	A+F	12 740	100,00%	8 650 375,89 \$	100,00%

(Le paiement moyen en février 2001 était de 679 \$.)

CROISSANCE DU NOMBRE D'AUTEURS 1986-2001



TITRES ADMISSIBLES PAR LANGUE EN 2000-2001

BILINGUE	243	0,47%
ANGLAIS	31 977	61,35%
FRANÇAIS	18 134	34,79%
AUTRES	1 769	3,39%

TOTAL 52 123 TITRES ADMISSIBLES

**TITRES ADMISSIBLES AYANT PRODUIT UN PAIEMENT
EN 2000-2001**

BILINGUE	232	0,48%
ANGLAIS	30 456	63,00%
FRANÇAIS	16 795	34,74%
AUTRES	863	1,79%

**TOTAL 48 346 TITRES AYANT PRODUIT
UN PAIEMENT**

**TITRES ADMISSIBLES PAR LANGUE ET PAR CATÉGORIE
2000-2001**

LANGUE DU TEXTE	CATÉGORIE	NOMBRE DE TITRES	% LANGUE	% CATÉGORIE	% GLOBAL
BILINGUE	FICTION	10	4,12%	0,10%	0,02%
	LIVRES POUR ENFANT	15	6,17%	0,16%	0,03%
	POÉSIE	55	22,63%	0,88%	0,01%
	THÉÂTRE	5	2,06%	0,34%	0,11%
	NON-FICTION	137	56,38%	0,61%	0,26%
	OUVRAGE SAVANT	21	8,64%	0,73%	0,04%
	TOTAL		243	100,00%	0,47%
ANGLAIS	FICTION	5 327	16,66%	52,84%	10,22%
	LIVRES POUR ENFANT	4 896	15,31%	53,47%	9,39%
	POÉSIE	3 486	10,90%	55,90%	6,69%
	THÉÂTRE	823	2,57%	56,06%	1,58%
	NON-FICTION	15 500	48,47%	69,47%	29,74%
	OUVRAGE SAVANT	1 945	6,08%	67,79%	3,73%
	TOTAL	31 977	100,00%	61,35%	61,35%
FRANÇAIS	FICTION	4 167	22,98%	41,33%	7,99%
	LIVRES POUR ENFANT	4 010	22,11%	43,80%	7,69%
	POÉSIE	2 488	13,72%	39,90%	4,77%
	THÉÂTRE	611	3,37%	41,62%	1,17%
	NON-FICTION	6 048	33,35%	27,11%	11,60%
	OUVRAGE SAVANT	810	4,47%	28,23%	1,55%
	TOTAL	18 134	100,00%	34,79%	34,79%
AUTRES	FICTION	578	32,67%	5,73%	1,11%
	LIVRES POUR ENFANT	235	13,28%	2,57%	0,45%
	POÉSIE	207	11,70%	3,32%	0,40%
	THÉÂTRE	29	1,64%	1,98%	0,06%
	NON-FICTION	627	35,44%	2,81%	1,20%
	OUVRAGE SAVANT	93	5,26%	3,24%	0,18%
	TOTAL	1 769	100,00%	3,39%	3,39%
TOTAL	FICTION	10 082			19,34%
	LIVRES POUR ENFANT	9 156			17,57%
	POÉSIE	6 236			11,96%
	THÉÂTRE	1 468			2,82%
	NON-FICTION	22 312			42,81%
	OUVRAGE SAVANT	2 869			5,50%
	TOTAL	52 123			100,00%

Exemple : Les 15 500 ouvrages de non-fiction en anglais représentent: 48,47 % de tous les titres admissibles en anglais;
69,47% de tous les ouvrages de non-fiction;
et 29,74% de tous les titres inscrits au Dpp.

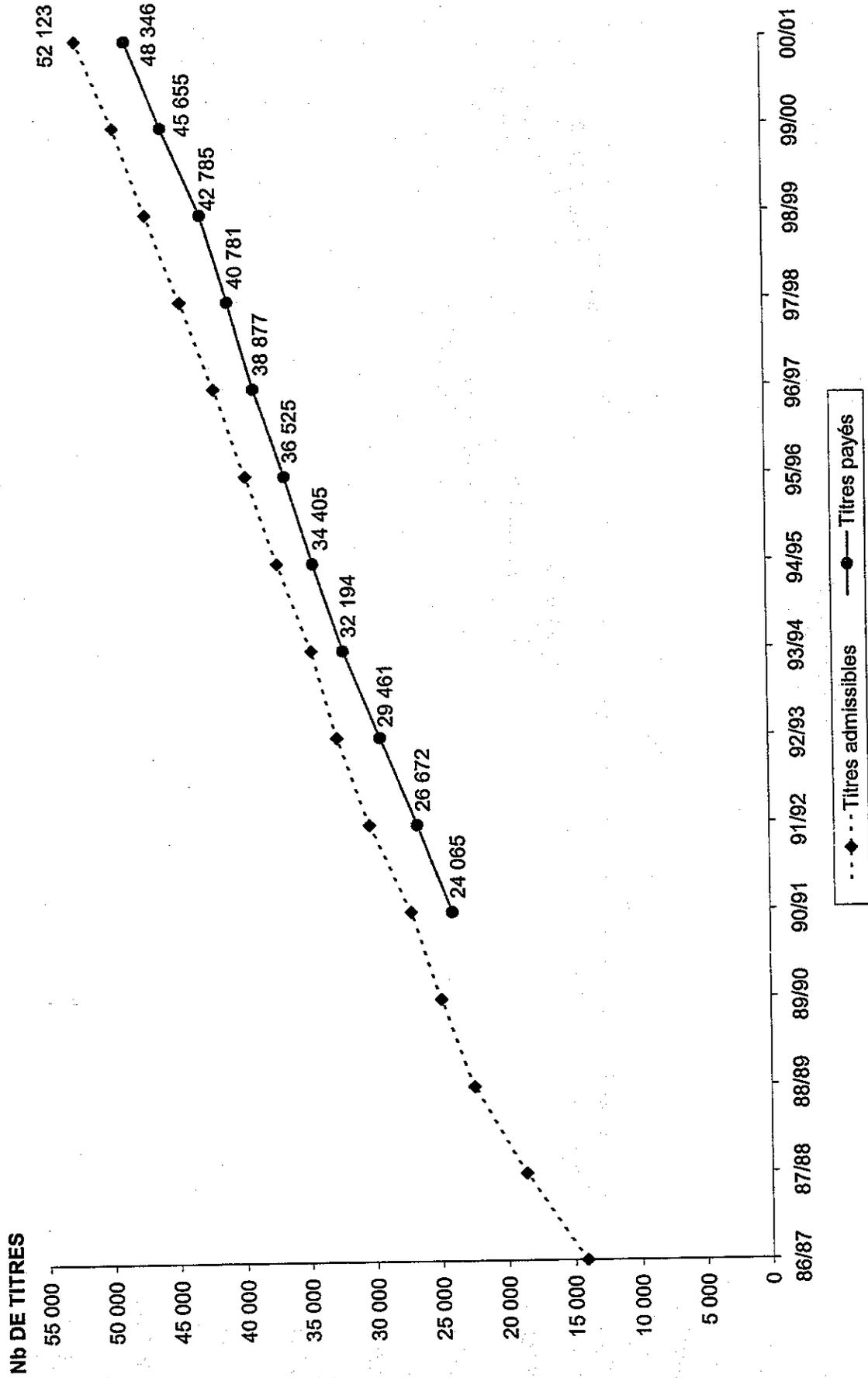
N. B.: La catégorie "Ouvrage savant" est utilisée seulement depuis 1995-1996. Les ouvrages savants inscrits, avant 1996, sont inclus dans la catégorie "Non-fiction".

CROISSANCE ANNUELLE DU NOMBRE DE TITRES ADMISSIBLES PAR LANGUE
1986-2001

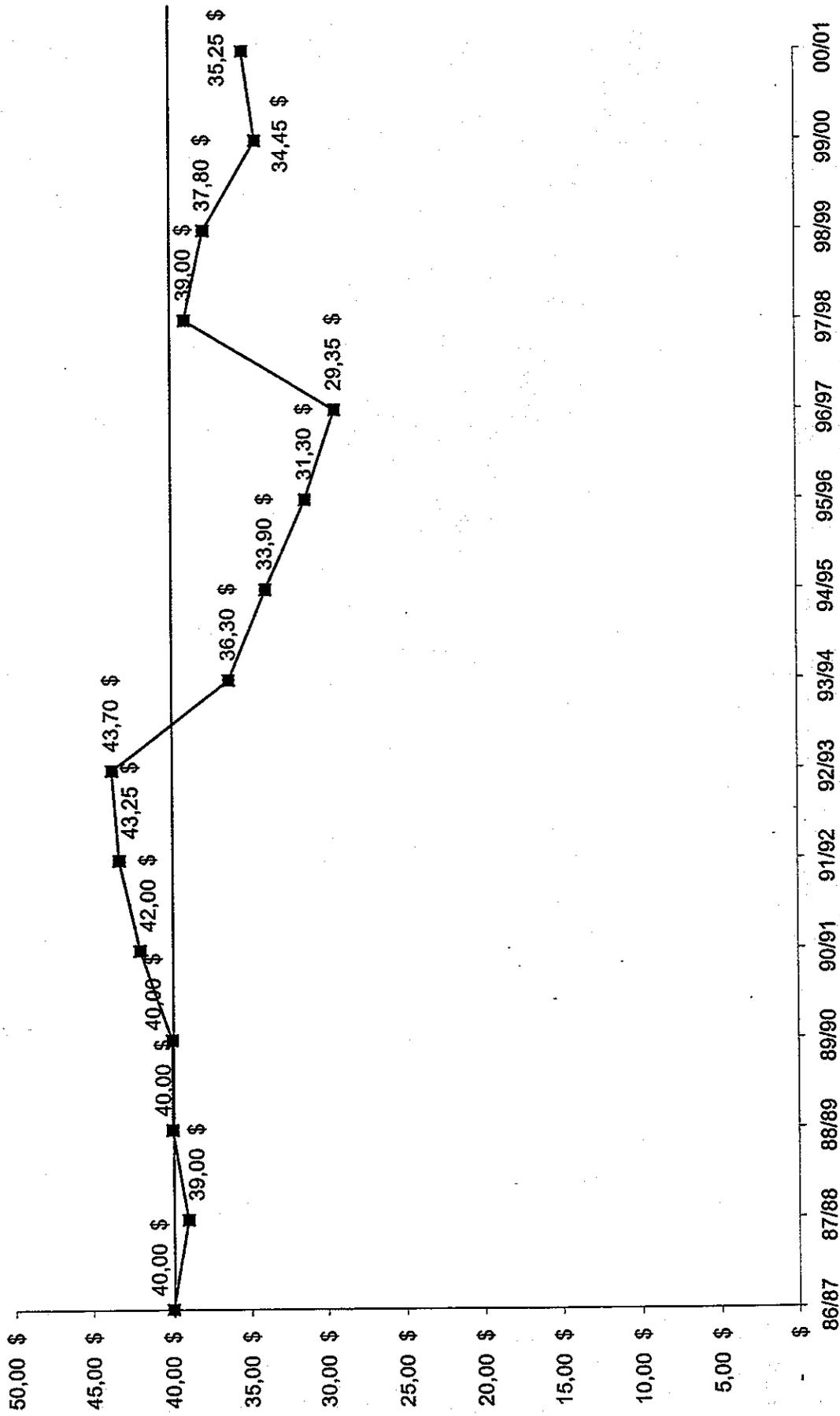
ANNÉE	ANGLAIS	FRAÇAIS	BILINGUES	AUTRES	TOTAL
1986-1987	9 474	4 338	97	229	14 138
1987-1988	12 478	5 616	129	338	18 611
CROISSANCE	31,70%	29,46%	32,98%	69,43%	31,63%
1988-1989	14 731	7 023	146	619	22 519
CROISSANCE	18,05%	25,05%	13,17%	37,31%	20,99%
1989-1990	16 220	7 826	157	751	24 954
CROISSANCE	10,10%	11,43%	7,53%	21,32%	10,81%
1990-1991	17 730	8 668	180	814	27 192
CROISSANCE	8,07%	10,75%	14,64%	8,38%	8,96%
1991-1992	19 370	9 755	197	1 018	30 340
CROISSANCE	10,49%	12,54%	9,44%	25,06%	11,57%
1992-1993	20 725	10 707	210	1 102	32 744
CROISSANCE	7,00%	9,76%	6,60%	8,25%	7,92%
1993-1994	21 734	11 447	203	1 205	34 589
CROISSANCE	4,87%	6,91%	-3,30%	9,35%	5,64%
1994-1995	23 211	12 404	212	1 341	37 168
CROISSANCE	6,80%	8,36%	4,43%	11,29%	7,46%
1995-1996	24 538	13 347	222	1 432	39 539
CROISSANCE	5,72%	7,60%	4,72%	6,79%	6,38%
1996-1997	25 935	14 231	228	1 515	41 909
CROISSANCE	5,69%	6,62%	2,70%	5,80%	5,99%
1997-1998	27 390	15 154	220	1 596	44 360
CROISSANCE	5,61%	6,49%	-3,51%	5,35%	5,85%
1998-1999	28 870	16 180	228	1 650	46 928
CROISSANCE	5,40%	6,77%	3,64%	3,38%	5,79%
1999-2000	30 270	17 103	234	1 725	49 332
CROISSANCE	4,85%	5,70%	2,63%	4,55%	5,12%
2000-2001	31 977	18 134	243	1 769	52 123
CROISSANCE	5,64%	6,03%	3,85%	2,55%	5,66%

CROISSANCE MOYENNE 1996-2001: 5,68%

CROISSANCE DU NOMBRE DE TITRES 1986-2001



TAUX DE RÉFÉRENCE



SOMMAIRE 1986-2001 (A)

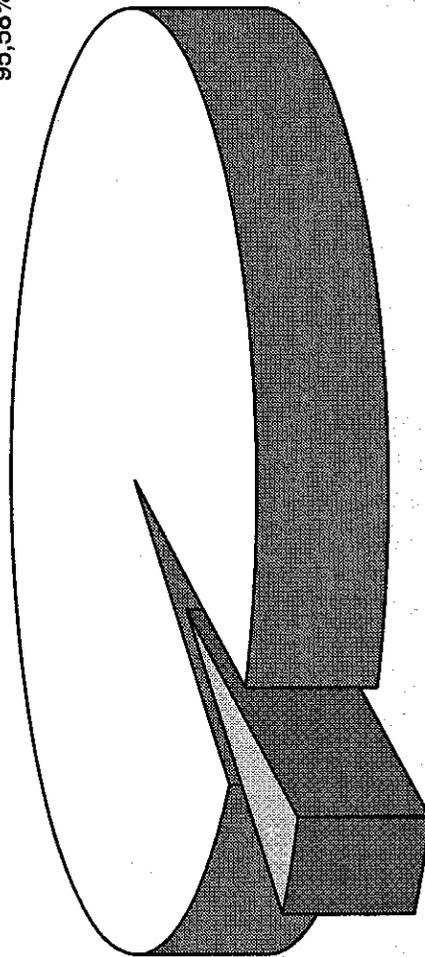
	1986-1987 (1)	1987-1988 (2)	1988-1989 (3)	1989-1990 (4)	1990-1991 (5)	1991-1992 (6)	1992-1993 (7)	1993-1994 (8)
AUTEURS INSCRITS	4 553	5 638	6 713	7 153	7 681	8 125	8 801	9 679
AUTEURS PAYÉS	4 377	5 200	5 718	6 405	6 962	7 699	8 393	9 082
TITRES ADMISSIBLES	16 584	18 850	23 689	24 891	27 664	30 340	32 744	34 589
TITRES AYANT PRODUIT UN PAIEMENT					24 065	26 672	29 461	32 194
BIBLIOTHÈQUES	15	15	15	15	21	22	22	22
ÉCHANTILLONNÉES								
NO. DE FOIS QUE LES TITRES ONT ÉTÉ	74 968	86 433	99 100	115 424	129 810	145 829	157 672	171 069
RETROUVÉS (TOTAL)								
VALEUR PAR FOIS RETROUVÉE (\$)	*40/80 **60/100	39/78 59/113	40/80 80/120	40/80 80/120	42/84 ****	43,25/86,50 ----	43,70/87,40 ----	36,30/72,60 ----
BUDGET (\$)	3 000 000 \$	3 813 000 \$	4 455 000 \$	5 202 000 \$	5 773 000 \$	6 663 000 \$	7 285 000 \$	6 611 000 \$
MONTANT PAYÉ AUX AUTEURS (\$)	2 747 949 \$	3 484 988 \$	3 970 947 \$	4 667 214 \$	5 371 927 \$	6 200 426 \$	6 890 845 \$	6 212 600 \$
PAIEMENT MOYEN (\$)	628 \$	670 \$	694 \$	729 \$	772 \$	805 \$	821 \$	684 \$
ADMINISTRATION (\$)	253 881 \$	382 060 \$	389 151 \$	452 116 \$	458 499 \$	388 989 \$	503 022 \$	404 496 \$
(%) DU BUDGET GLOBAL (six mois)	8,46%	10,02%	8,74%	8,69%	7,94%	5,84%	6,90%	6,10%

SOMMAIRE 1986-2001 (B)

	1994-1995 (9)	1995-1996 (10)	1996-1997 (11)	1997-1998 (12)	1998-1999 (13)	1999-2000 (14)	2000-2001 (15)
AUTEURS INSCRITS	10 274	10 555	11 243	11 653	11 986	12 523	13 041
AUTEURS PAYÉS	9 604	10 172	10 730	11 151	11 602	12 148	12 740
TITRES ADMISSIBLES	37 168	39 539	41 909	44 360	46 928	49 332	52 123
TITRES AYANT PRODUIT UN PAIEMENT	34 405	36 525	38 877	40 781	42 785	45 655	48 346
BIBLIOTHÈQUES ÉCHANTILLONNÉES	24	24	24	23	24	24	23
NO. DE FOIS QUE LES TITRES ONT ÉTÉ RETROUVÉS (TOTAL)	184 358	198 577	204 459	205 892	213 207	233 744	245 415
VALEUR PAR FOIS RETROUVÉE (\$)	33,90/67,80 ----	31,30/62,60 ----	29,35/58,70 ---	39,00/78,00 ----	37,80/75,60 ----	34,45/68,90 ----	35,25/70,50 ----
BUDGET (\$)	6 598 305 \$	6 428 069 \$	6 296 937 \$	8 366 000 \$	8 366 000 \$	8 366 000 \$	8 966 000 \$
MONTANT PAYÉ AUX AUTEURS (\$)	6 251 784 \$	6 077 961 \$	6 000 406 \$	8 030 000 \$	8 059 252 \$	8 052 114 \$	8 650 376 \$
PAIEMENT MOYEN (\$)	651 \$	598 \$	559 \$	720 \$	695 \$	663 \$	679 \$
ADMINISTRATION (\$) (%) DU BUDGET GLOBAL	398 655 \$ 6,04%	358 651 \$ 5,57%	324 363 \$ 5,15%	321 389 \$ 3,84%	350 210 \$ 4,18%	336 008 \$ 4,02%	396 366 \$ 4,42%

BUDGET DU PROGRAMME DPP 2000-2001 : PAIEMENTS / ADMINISTRATION

PAIEMENTS AUX AUTEURS
95,58%



ADMINISTRATION
4,42%

□ PAIEMENTS AUX AUTEURS ■ ADMINISTRATION

COMMISSION DU DROIT DE PRÊT PUBLIC

RAPPORT FINANCIER 2000-2001

<u>Description</u>	<u>2000-2001</u>	<u>1999-2000</u>
Traitements	199 051 \$	192 629 \$
Temps supplémentaire		1 785 \$
Prestations aux employés	74 233 \$	38 176 \$
Total des traitements	273 284 \$	232 590 \$
Autres frais de fonctionnement:		
Location et entretien des bureaux	20 796 \$	20 796 \$
Frais de voyages du personnel	1 354 \$	244 \$
Échantillonnage en bibliothèque	9 220 \$	16 046 \$
Frais de banque	2 523 \$	1 337 \$
Informatique : Conseil des Arts du Canada	8 300 \$	8 300 \$
Frais de téléphone	1 200 \$	1 200 \$
Frais d'affranchissement et de messagerie	8 935 \$	8 932 \$
Assemblées plénières de la Commission	24 476 \$	15 171 \$
Réunions du Comité exécutif	21 272 \$	7 904 \$
Frais d'impression	3 294 \$	1 871 \$
Fournitures de bureau	1 712 \$	1 617 \$
Frais d'administration : Conseil des Arts du Canada	20 000 \$	20 000 \$
Total autres frais de fonctionnement	123 082 \$	103 418 \$
TOTAL DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT	396 366 \$	336 008 \$
TOTAL DES PAIEMENTS DPP AUX AUTEURS	8 650 376 \$	8 052 114 \$